

En 2005, plus d'un million de salariés ont plusieurs employeurs

Magali Befly, département de l'Emploi et des revenus d'activité, Insee

En 2005, 1 126 000 salariés sont pluriactifs : 783 000 exercent le même métier pour plusieurs employeurs et 343 000 ont plusieurs métiers. Ils représentent 4,8 % de la population salariée. Par ailleurs, 76 000 non-salariés ont plusieurs professions. Les salariés exerçant leur profession pour plusieurs employeurs sont majoritairement des femmes, ils sont peu ou pas diplômés, et ont plus de 40 ans. Ce sont principalement des assistantes maternelles, des aides à domicile ou des employés de maison. Dans sept cas sur dix, l'emploi principal est à temps partiel (hors assistantes maternelles). Ce temps partiel est le plus souvent subi. La pluriactivité va de pair avec des salaires très bas et une durée de l'emploi principal très faible. Les salariés exerçant plusieurs métiers sont plus proches des salariés monoactifs. Ils sont toutefois plus diplômés, et plus nombreux à travailler à temps partiel dans leur profession principale. Mais, par rapport aux salariés exerçant leur profession pour plusieurs employeurs, c'est pour eux plus souvent un choix.

En France, la norme de travail des salariés consiste à exercer une seule profession pour

un seul employeur. Cependant une proportion non négligeable de salariés ne se retrouve pas dans ce schéma : en 2004, comme en 2005, plus d'un million d'entre eux, soit 5 % de la population salariée totale, exercent plusieurs professions ou bien exercent une profession pour plusieurs employeurs (*tableau 1*). Ces salariés sont dits pluriactifs (*définitions*).

De 2003 à 2005, la population salariée pluriactive augmente plus rapidement que l'ensemble de la population salariée. Elle passe de 977 000 à 1 126 000 salariés.

Malgré cette hausse rapide, les pluriactifs restent très minoritaires parmi la population ayant un emploi. Afin d'être plus significatifs, les résultats qui suivent décrivent donc les pluriactifs en moyenne sur les années 2003, 2004 et 2005. Dans un premier temps sont considérés les salariés qui ont une profession mais plusieurs employeurs, soit sept salariés pluriactifs sur dix ; et dans un second temps, ceux qui déclarent exercer plusieurs professions (trois sur dix).

Un même métier pour plusieurs employeurs

Les salariés qui exercent leur profession pour plusieurs employeurs, comme les assistantes maternelles par exemple, sont très majoritairement des femmes (85 %) alors que seulement la moitié des salariés exerçant leur profession pour un seul employeur le sont (*tableau 2*). Dans la suite, ces derniers seront appelés

➊ Plus d'un million de pluriactifs en France

en milliers

	2003	2004	2005	Moyenne 2003-2005
Monoactifs				
Salariés	20 899	21 001	21 076	20 992
Non-salariés	2 717	2 604	2 642	2 654
Pluriactifs				
Salariés : un métier - plusieurs employeurs	688	753	783	741
Salariés : plusieurs métiers	289	354	343	329
Non-salariés : plusieurs métiers	73	71	76	73
Ensemble des personnes ayant un emploi				
Salariés	21 876	22 109	22 202	22 062
Non-salariés	2 790	2 675	2 719	2 729

Champ : population active occupée au sens du BIT.

Source : enquêtes Emploi 2003, 2004 et 2005, Insee.

« *monoactifs* » (définitions). Les salariés ayant une profession mais plusieurs employeurs sont très peu diplômés : la moitié n'a pas dépassé le BEPC, soit 20 points de plus que dans la population

monoactive. Un quart seulement a obtenu le baccalauréat ou plus, contre 45 % des salariés monoactifs. Par ailleurs, ce sont plutôt des personnes d'âge mûr : deux tiers ont plus de 40 ans,

contre à peine la moitié des salariés monoactifs, alors que les moins de 30 ans ne sont que 8 %. Enfin, 10 % d'entre eux sont des étrangers, soit le double de la proportion d'étrangers chez les salariés monoactifs.

Très minoritaires, les hommes exercent des professions diverses et variées : artistes de la musique et du chant (8 %), assistants techniques de la réalisation pour la télévision ou le cinéma (5 %), professeurs d'art (4 %), jardiniers ou encore professeurs certifiés ou agrégés de l'enseignement secondaire (3 %).

En revanche, les trois quarts des femmes exerçant leur profession pour plusieurs employeurs sont concentrées dans trois métiers : assistantes maternelles et gardiennes d'enfants (37 %), aides ménagères et aides à domicile (auprès des personnes handicapées, des personnes âgées... 17 %) et femmes de ménage chez des particuliers (20 %). Au total, les salariés ayant un seul métier mais plusieurs employeurs sont principalement regroupés dans trois secteurs (tableau 3) : 40 % d'entre eux travaillent dans les services aux particuliers (aides ménagères, femmes de ménage...), 39 % dans l'éducation, la santé et l'action sociale (enseignants, assistantes maternelles...) et 7 % dans les services aux entreprises (nettoyeurs...).

Les assistantes maternelles ainsi que les gardiennes d'enfants constituent un cas particulier parmi les pluriactifs puisqu'elles peuvent travailler simultanément pour plusieurs employeurs lorsqu'elles gardent plusieurs enfants. Leurs caractéristiques diffèrent aussi fortement de celles des autres pluriactifs : il est plus facile pour une assistante maternelle d'avoir plusieurs emplois et d'être tout de même à temps complet dans son emploi principal. Ce n'est pas le cas pour les autres métiers. De même le salaire d'une assistante maternelle dans son emploi principal peut ne refléter que la moitié ou le tiers de son salaire, ce qui n'est pas le cas en général pour les autres pluriactifs. De ce fait, elles sont écartées de l'étude sur les durées de travail et sur le salaire.

2 Le temps partiel est développé parmi les salariés pluriactifs

	en %		
	Un métier et plusieurs employeurs	Plusieurs métiers	Monoactifs
Sexe			
Hommes	15	40	54
Femmes	85	60	46
Nationalité			
Français de naissance	86	92	92
Français naturalisé	4	3	3
Étrangers	10	6	5
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres	9	17	15
Professions intermédiaires	10	20	26
Employés	72	41	31
Ouvriers	8	21	28
Diplôme			
2 ^e cycle ou au-delà	9	21	14
Niveau bac+2	5	9	14
Niveau bac	11	14	17
Cap, Bep ou équivalent	26	26	28
Bepc	8	7	7
Cep	12	7	5
Sans diplôme	28	16	16
Âge			
De 15 à 29 ans	8	19	23
De 30 à 39 ans	25	28	28
De 40 à 49 ans	35	31	28
De 50 à 59 ans	29	21	19
60 ans ou plus	3	2	1
Type de temps de travail dans l'emploi principal¹			
Temps complet	28	47	85
Temps partiel	72	53	15

1. Hors assistantes maternelles.

Champ : population active salariée au sens du BIT.

Lecture : 15 % des salariés exerçant leur profession pour plusieurs employeurs sont des hommes.

Source : moyenne des enquêtes Emploi 2003, 2004 et 2005, Insee.

3 Secteurs les plus représentés dans la pluriactivité

Parmi	Secteurs les plus représentés
Les salariés exerçant leur métier pour plusieurs employeurs	Services aux particuliers (40 %) Éducation, santé et action sociale (39 %) Services aux entreprises (7 %)
Les salariés exerçant plusieurs métiers	Éducation, santé et action sociale (29 %) Services aux particuliers (14 %) Administrations (14 %) Services aux entreprises (11 %) Commerce et réparations (9 %)
Les non-salariés exerçant plusieurs métiers	Agriculture, sylviculture et pêche (39 %) Éducation, santé et action sociale (20 %) Commerce et réparations (11 %) Services aux particuliers (9 %)

Champ : population active salariée au sens du BIT.

Lecture : 40 % des salariés exerçant leur métier pour plusieurs employeurs travaillent dans le secteur des services aux particuliers.

Source : moyenne des enquêtes Emploi 2003, 2004 et 2005, Insee.

À temps partiel dans l'emploi principal

Plus de sept salariés sur dix, exerçant une même profession pour plusieurs

employeurs (hors assistantes maternelles) sont à temps partiel dans leur emploi principal, contre seulement 15 % des salariés monoactifs (hors assistantes maternelles). Et 41 % des salariés pluriactifs travaillent à temps partiel dans leur emploi principal faute d'avoir trouvé un temps plein (tableau 4). C'est 11 points de plus que pour les salariés monoactifs. De ce fait, il est logique que 38 % des salariés ayant plusieurs employeurs, à temps partiel dans leur emploi principal, souhaitent travailler plus contre seulement 29 % des salariés monoactifs à temps partiel. Toutefois, 14 % sont à temps partiel dans leur emploi principal afin de pouvoir exercer une autre activité professionnelle. Dans ce cas, le temps partiel est un choix.

Durée du travail et salaire insuffisants dans l'emploi principal vont de pair avec la pluriactivité

Dans leur emploi principal, la durée hebdomadaire moyenne de travail des salariés à temps complet (toujours dans leur emploi principal), exerçant leur profession pour plusieurs employeurs, s'élève à 37 h 15 mn. Elle atteint 18 h 53 mn pour ceux à temps partiel. Ces durées sont inférieures à celles des salariés monoactifs (38 h 49 mn pour les temps complets et 23 h 52 mn pour les temps partiels). Par ailleurs, le salaire de ces salariés pluriactifs perçu au titre de l'emploi principal est inférieur en moyenne à celui des salariés monoactifs, à la fois pour les temps partiels (680 euros contre

905 euros) et pour les temps complets (1 515 euros contre 1 700 euros). Cette différence perdure à âge, diplôme, sexe, nationalité, type de temps de travail et durée du travail donnés.

Toutefois, dans leur emploi principal, ces salariés ne travaillent pas plus la nuit, le samedi, le dimanche, ou en soirée que les salariés monoactifs. De même, ils ne sont pas plus soumis à des horaires irréguliers et travaillent même beaucoup moins fréquemment en horaires alternés (1 % contre 9 % pour les salariés monoactifs).

Exercer des métiers différents, plutôt le fait des diplômés

Parmi les salariés exerçant plusieurs professions, l'écrasante majorité (92 %) ont deux professions, quelques-uns en ayant trois voire quatre. Ils ne sont cependant pas tous salariés dans leur profession secondaire : 15 % sont à leur compte et 6 % aident un membre de leur famille.

L'exercice d'une profession secondaire n'est pas toujours régulier : près d'un quart l'exerce de façon occasionnelle et c'est alors le plus souvent une profession de l'information, des arts et des spectacles (12 %), une fonction d'enseignement (12 %) ou un emploi dans les services directs aux particuliers (12 %). Contrairement aux salariés ayant une seule profession mais plusieurs employeurs, les salariés exerçant plusieurs professions ont des caractéristiques assez voisines des salariés monoactifs. Il s'agit d'une population

guère plus âgée et seulement un peu plus féminine. Ce sont cependant plus fréquemment des employés (41 % contre 31 %) et plus rarement des ouvriers (21 % contre 28 %). À l'inverse des salariés exerçant une profession pour plusieurs employeurs, plutôt peu ou pas diplômés, ces salariés sont plus diplômés que les salariés monoactifs : un sur cinq a un diplôme de l'enseignement supérieur long, contre seulement 14 % des salariés monoactifs.

L'exercice d'une seconde profession est caractéristique de certaines professions, dont la durée du travail ou l'organisation des horaires dans la semaine le permettent. Les hommes exerçant une seconde profession sont plutôt des professeurs agrégés ou certifiés, des enseignants de l'enseignement supérieur ou des professeurs des écoles, des professeurs d'art, des moniteurs ou des éducateurs sportifs. Ils sont aussi agents civils de sécurité et de surveillance. Les femmes, elles, sont aides à domicile ou aides ménagères (10 %), assistantes maternelles ou gardiennes d'enfants (8 %), employées de maison ou employées de nettoyage en entreprises (5 %).

C'est ainsi qu'on trouve plus de salariés ayant une seconde, voire une troisième profession, dans les secteurs des services aux entreprises (11 %), des services aux particuliers (14 %), dans les administrations (14 %), et enfin dans l'éducation, la santé et l'action sociale (29 %). Certains salariés exerçant plusieurs professions ont aussi plusieurs domaines d'activité : dans ce cas, 17 % des ouvriers ont une profession secondaire d'employé dans les services aux particuliers, 20 % sont agriculteurs et 10 % sont pompiers ou agents de surveillance des espaces naturels ou bien encore agents de sécurité. En revanche, 60 % des employés restent principalement employés dans leur profession secondaire ; toutefois 11 % sont par ailleurs ouvriers non qualifiés de type artisanal. Pour des raisons identiques à celles expliquées ci-dessus, les assistantes maternelles sont à nouveau écartées de la suite de l'analyse. Dans leur profession principale, plus de la moitié des salariés exerçant plusieurs professions (hors assistantes maternelles), de façon régulière ou non, sont à temps partiel, contre seulement 15 % des salariés monoactifs. 35 % d'entre eux sont à temps partiel précisément pour pouvoir

4 Temps partiel volontaire mais aussi subi

Raisons du travail à temps partiel	Pluriactifs		Monoactifs
	Un métier et plusieurs employeurs	Plusieurs métiers	
N'a pas trouvé d'emploi à temps plein	41	38	30
Pour exercer une autre activité professionnelle, ou suivre des études ou une formation	14	35	9
Pour s'occuper de son ou ses enfants, ou d'un autre membre de sa famille	19	11	34
Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques	15	6	14
Pour raisons de santé	3	2	6
Pour une autre raison	8	8	7
Total	100	100	100

Champ : population active occupée au sens du BIT ayant un emploi principal à temps partiel (hors assistantes maternelles).

Lecture : 30 % des salariés monoactifs à temps partiel le sont car ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein.

Source : moyenne des enquêtes Emploi 2003, 2004 et 2005, Insee.

exercer une autre activité ; 38 % le sont à défaut d'avoir trouvé un travail à temps plein. Le temps partiel et l'exercice de plusieurs professions sont donc des choix pour certains de ces salariés mais constituent pour d'autres, au moins aussi nombreux, une solution imparfaite. Plus de la moitié (57 %) des salariés qui exercent leur seconde profession de façon régulière sont à temps partiel dans leur profession principale mais, si on cumule leur temps de travail sur l'ensemble de leurs activités, 35 % seulement travaillent en moyenne moins de 35 heures par semaine. Par ailleurs, les salariés qui exercent deux professions de façon régulière (hors assistantes maternelles) ont une durée totale de travail nettement supérieure à celle des salariés monoactifs, qu'ils soient à temps complet ou à temps partiel. Mais leur durée hebdomadaire de travail pour leur seule profession principale est inférieure à celle des salariés monoactifs.

Les non-salariés exerçant plusieurs professions sont principalement des agriculteurs

L'exercice d'un deuxième métier n'est pas le propre des salariés. Sur 2003-2005, environ 3 % des non-salariés sont pluriactifs. Un tiers sont des femmes, deux tiers des hommes, soit à

peu près la même répartition que pour l'ensemble des non-salariés.

La profession secondaire correspond à un travail salarié pour 62 % d'entre eux et pour 34 % à une autre activité non salariée ; 82 % des non-salariés pluriactifs exercent ce second métier de façon régulière.

Trois secteurs concentrent 70 % des non-salariés ayant plusieurs métiers : l'agriculture, la sylviculture et la pêche (39 %), l'éducation, la santé et l'action sociale (20 %) et le commerce et réparations (11 %). Logiquement, les non-salariés ayant une autre profession sont le plus souvent des agriculteurs sur petite exploitation, des médecins libéraux généralistes ou spécialistes, et des kinésithérapeutes.

Ces non-salariés sont en proportion plus nombreux à avoir un diplôme de niveau supérieur ou égal à bac + 2.

Enfin, ces non-salariés travaillent aussi moins souvent à temps complet dans leur profession principale : 68 % contre 90 % des non-salariés monoactifs. Toutefois, cet écart est moindre que celui observé pour les salariés pluriactifs.

Sources

Les données proviennent des enquêtes Emploi de 2003, 2004 et 2005. Le champ correspond uniquement aux personnes de 15 ans et plus ayant un emploi. Une moyenne a été faite sur les trois années

pour avoir des résultats plus robustes. C'est seulement à partir de 2003, que l'enquête Emploi a permis de mesurer la pluriactivité.

Les professions sont celles de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles rénovée en 2003 (PCS-2003).

Définitions

Un salarié pluriactif est un salarié qui exerce un même métier pour plusieurs employeurs ou qui exerce plusieurs métiers différents.

Un non-salarié pluriactif est une personne qui exerce sa profession principale à son compte et déclare une ou plusieurs autres professions secondaires.

Un monoactif est une personne qui exerce une unique profession pour un unique employeur s'il est salarié, ou pour lui-même s'il est à son compte.

Pour les salariés exerçant leur unique profession pour plusieurs employeurs, l'**emploi principal** est celui qui prédomine en termes de salaire ou de durée du travail.

Le statut des personnes qui sont à la fois salariées et non salariées est celui de leur profession principale.

Bibliographie

« La multiactivité chez les salariés du secteur privé », S. Roux, *Insee Première* n°674, septembre 1999.

« Revenus des foyers d'agriculteurs - La pluri-activité se développe », N. Delame, G. Thomas, *Insee Première* n° 1068, février 2006.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)
Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Michel Charpin

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : R. Baktavatsalou,

C. Benveniste, C. Dulon,

A.-C. Morin

Maquette : THV

Code Sage IP061081

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2006



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES